

Édito

Chères Bourghelloises, chers Bourghellois,

Depuis la fin du printemps, nous ont été proposées un florilège de distractions : danses folk et moderne, représentations théâtrales, fête de la musique, expo d'arts plastiques, relance de la braderie rue Albert 1^{er}, extension de la fête des voisins, sans oublier la très belle fête de l'école avec sa kermesse ainsi qu'un superbe centre de loisirs en juillet etc...

Et je peux constater que vous êtes avides de ces animations notamment par votre participation massive à la fête du 14 juillet. Je remercie l'équipe municipale qui l'a organisée, ainsi que les nombreux bénévoles qui nous ont aidés. Mais si cette fête a pu obtenir ce vif succès c'est aussi grâce à votre présence. Votre enthousiasme pour tous ces événements atteste que nous avons raison d'apporter notre soutien aux associations. Elles offrent de nombreuses occasions de nous retrouver et de faire vivre notre village, c'est une des forces de Bourghelles.

Malheureusement, la vie n'est pas un long fleuve tranquille. C'est ainsi qu'à l'issue d'un très beau gala, les bénévoles de l'association CADanse ont annoncé leur souhait de prendre un peu de repos pour des raisons personnelles. Je tiens vivement à les remercier pour tout le temps investi dans l'activité. CADanse a offert de nombreux rêves étoilés aux enfants, ados et jeunes adultes pendant 10 ans à Bourghelles.

Suite à la déception des jeunes danseuses, deux papas ont décidé de faire perdurer l'activité en créant une nouvelle asso. Merci à Benjamin, François et les animatrices pour leur investissement futur. Je donnerai tout mon soutien à Hope Dance.

Une autre activité récurrente à Bourghelles est la gestion et l'animation de la médiathèque. Ce sont des bénévoles qui la pilotent avec l'aide de la municipalité. Depuis de nombreuses années, un couple de Bourghellois s'y implique énormément. Mais aujourd'hui, Guislaine et Jean-Marie Petit souhaitent se rapprocher de leur famille et de la ville. Avant de quitter Bourghelles, ils ont préparé la relève. Je les remercie chaleureusement pour leur long engagement au service des lecteurs. C'est un couple qui connaît le sens du mot BÉNÉVOLE.

Deux autres départs, avec Guillaume et Nathalie, employés municipaux qui ont décidé de faire évoluer leur carrière vers d'autres structures publiques. Je leur souhaite une très belle réussite dans leurs nouvelles fonctions. Deux nouveaux agents ont donc été recrutés, Jacques, aux services techniques et Fabienne, à l'accueil administratif. Vous avez certainement déjà eu l'occasion de les croiser.

Dans le dernier bulletin, je vous évoquais notre attente du verdict du Tribunal administratif concernant le recours d'un Bourghellois contre notre projet de réaménagement de la parcelle du city stade, à savoir, la construction d'une médiathèque/ludothèque qui pourrait évoluer en tiers-lieu, ainsi qu'un nouvel espace sportif et de jeux.

Le Tribunal a rendu son jugement fin mai, **en rejetant globalement ce recours.**

Fin juillet, cet habitant a contesté la décision rendue et fait appel devant la Cour de Douai. Nous sommes donc à nouveau engagés dans une procédure de défense du projet, en partenariat avec Pévèle Carembault, et soumis à des délais de justice inconnus qui bloquent cet investissement prévu depuis le début du mandat électoral, et les demandes de subventions. A suivre ...

Je terminerai cet édit, en vous souhaitant une agréable rentrée sous une météo qui nous offrira peut-être un été indien...

Franck SARRE, votre Maire

n° 30 - ÉTÉ 2024



bourghelles.com



www.facebook.com/bourghelles/

Agenda

À vos
marques !
...
Prêts ?



Échos

Une pause
pour
CADanse



Vie pratique

Sauvons les
hérissons !



Carnet

Tous nos
vœux de
bonheur à
Marion et
David



TRAVAUX

Entretien de l'espace public et des espaces verts



Engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de fleurissement et de valorisation par le végétal avec pour objectif **l'amélioration de la qualité de vie des habitants** ainsi que des enjeux de **développement durable** et de **préservation de la biodiversité**, la commune poursuit son action dans les différents quartiers. Un plan de gestion différenciée a aussi été mis en place en acceptant par ex., de laisser s'épanouir des plantes sauvages dans certains lieux.

Depuis le début du printemps, les employés du service technique sont à pied d'œuvre pour planter, désherber, couper, tondre... dans les nombreux espaces verts qui, parfois, bordent et mettent en valeur votre habitation. La météo clémente et le temps pluvieux, idéaux pour les plantes, ne leur facilitent pas la tâche.



⇒ **Si vous avez un peu de temps libre, vous pouvez entreprendre ne serait-ce qu'un désherbage ponctuel près de chez vous : pas nécessaire d'avoir la main verte pour couper les chardons ou arracher le chiendent !**



Nous remercions vivement les personnes déjà engagées dans cette démarche tout au long de l'année, qui ont reçu, selon leur souhait, une plaque mettant en avant leur implication.

NB : Nous faisons également appel à votre civisme pour le nettoyage régulier du caniveau situé à l'aplomb de votre propriété, ce qui libèrera du temps pour les employés communaux.

Travaux de peintures à l'école

Plafond dans les toilettes et relooking de la salle des professeurs.



Remplacement des luminaires

Au-dessus des bars,



dans la salle communale

et la salle Nouveaux.



Trottoir route nationale vers Bachy

L'entreprise EJM a terminé l'aménagement du trottoir à la sortie de Bourghelles, route nationale,

Nous avons bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental du Nord à hauteur de 50% dans le cadre du dispositif de redistribution d'une partie des amendes de police.



Cérémonie en l'honneur des déportés

Le **Dimanche 28 avril**, les maires de Bachy et Bourghelles se sont retrouvés pour célébrer la Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.

Etaient présents M. Tellier, président de l'UNC-AFN, accompagné de plusieurs membres de l'association, quelques élus, présidents associatifs et habitants. Merci aux deux musiciens de l'Harmonie L'Avenir pour avoir accompagné la cérémonie en musique.



MM. Delbassée et Lefebvre ont respectivement lu un texte résumant la vie d'Edmond Delbassée et Maurice Molhant, Bourghellois morts en Déportation.

Franck Sarre, le maire a partagé la lecture du message officiel des associations de déportés. Un texte qui résonnait étrangement avec l'actualité et les menaces contre nos démocraties et nos libertés.

Les personnes présentes se sont ensuite retrouvées en mairie pour partager un verre de l'amitié.



M. Alvarez a offert à l'association des anciens combattants, les médailles militaires de son frère Roberto, blessé de guerre, et les documents qui s'y rapportent. Merci pour son geste.

Remise des médailles du travail et accueil des nouveaux habitants

Comme chaque année, à l'occasion du **1^{er} mai**, le maire, Franck Sarre, avec le conseil municipal et le conseil des jeunes, met à l'honneur des **Bourghellois médaillés du travail**.



Un cadeau individuel (coffret de stylos, chocolats ou macarons) leur a été remis avec leur diplôme.

Les nouveaux habitants de la commune étaient aussi conviés à cette cérémonie : une occasion pour faire connaissance et découvrir les différentes animations et activités du village lors d'une projection en images.

L'association "médiathèque" leur a présenté le réseau "*Graines de CultureS*" et proposé l'inscription gratuite pour une année.

Sans oublier le brin de muguet offert par la municipalité et le verre de l'amitié !

Cérémonie du souvenir, le 8 mai

Un hommage solennel a été rendu, face au monument aux Morts et devant le Carré Militaire, par les élus et les membres de l'UNC/AFN, accompagnés de l'Harmonie l'Avenir de Bourghelles, de plusieurs représentants d'associations et de nombreux Bourghellois.



Après le dépôt de gerbes, dont une offerte par Mme la députée Charlotte Parmentier-Lecocq, que nous remercions, le conseil des jeunes a lu un poème d'Ornella D'AMICO : « N'oublie pas ». Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie. Les enfants présents ont reçu des friandises.

Le conseil des jeunes au Sénat

Après l'Assemblée nationale l'année dernière, une visite au Sénat était programmée le **18 mai** dernier pour le conseil municipal des jeunes de Bourghelles, accompagné par celui de Bachy. Une très belle journée de découverte et de complicité entre jeunes et adultes accompagnateurs



Bal folk de l'Amicale Laïque, le 25 mai

Cette nouvelle édition du bal folk de l'Amicale laïque a rassemblé de nombreuses familles de Bourghelles. Le groupe *Avis de Tempête* a enflammé le Dance Floor au son des violons, guitares, cornemuse, & autres

Petits et grands ont passé une très belle soirée musicale, dansante et conviviale ! Merci à tous les bénévoles qui ont permis la réalisation de cette soirée au profit des projets de l'école des Valettes.





L'association CAdanse fait une pause...

CAdanse est une association de danse modern Jazz créée en 2010 par Alicia Garabito-Alba. Danseuse depuis son plus jeune âge, elle se lance dans la création et la présidence de sa propre association pour animer des cours de danse regroupant des danseuses de



En 2022, lors du vide-greniers, avec de G. À D. : Alicia, Laure, Laurine et Marion



En 2022, lors du forum des associations

4 à 35 ans. Rapidement, Laure et Laurine rejoignent l'aventure après quelques années en tant que danseuses au sein de l'association.

Cette dernière année, Jade et Sarah sont ve-

nues en renfort pour permettre de faire perdurer chaque cours de danse avec les emplois du temps de chacune, **tout ceci dans le cadre d'un bénévole.**

Le dernier Gala s'est déroulé en mai 2024 au MACC's de Villeneuve d'Ascq avec 60 danseuses regroupées sur scène.



C'est à la fin de ce Gala que l'ensemble des animatrices ont décidé de s'autoriser une pause afin de gérer l'arrivée d'un bébé, une nouvelle activité professionnelle ou des études supérieures.

« L'équipe d'animation a toujours été soutenue par son bureau composé de Michèle, Isabelle et Sylvie qui savaient prendre les décisions quant à la gestion financière et administrative de l'association. Le soutien de la mairie de Bourghelles a été un réel atout et l'ensemble de l'équipe souhaite remercier chaleureusement M. le Maire, Philippe et Christelle qui ont été présent durant toutes ces années avec par ex. la mise à disposition et l'aménagement d'une salle pour les cours. »

Afin de ne pas interrompre cette activité plébiscitée par nos jeunes danseuses, une nouvelle association, **Hopedance**, à l'initiative de deux papas et une ancienne danseuse de **CAdanse**, s'est créée et prend le relais dès la rentrée. Une représentation aura lieu en juin 2025 et un gros Gala sera organisé en juin 2026 !

Fête des voisins à la Posterie : une première !

Une fête des voisins organisée par Nathalie et Arnaud, **le 7 juin**, a réuni des familles de la rue Delbassée : une occasion de se retrouver mais surtout de faire connaissance.

Convivialité, partage, bonne humeur...et beau temps étaient au RDV pour une première fête réussie !



Rue Albert 1^{er}, les habitants renouvellent cette traditionnelle rencontre chaque année, même si la météo n'était pas de la partie cet été. Dans le quartier Guillaume de Garlande, la fête initialement prévue a du être annulée à cause du mauvais temps.

**À qui le tour l'année prochaine ?
Faites vous connaître...**

Fête des parents : le 8 juin

Dix petits Bourghellois sont nés de juin 2023 à fin mai 2024. Les familles et leur bébé étaient invitées par la municipalité à une cérémonie conviviale, **le 8 juin**.



M. le maire, entouré d'élus et accompagné du conseil des jeunes, les a accueillies dans la salle du restaurant scolaire. Une occasion pour quelques nouveaux parents de se rencontrer, de découvrir les lieux, ainsi que l'école et la médiathèque.



Après avoir reçu un cadeau, des produits de soin pour bébés, les sept familles présentes, ont été invitées à partager une collation avec l'ensemble des conseillers présents.



Fresque du Climat



« COMPRENDRE, AGIR...CHANGER ! »

C'est le titre donné par les participants à l'issue de l'atelier, et qui résume bien la situation !

Vous avez été plusieurs à participer **le 8 juin** à la "FRESQUE DU CLIMAT" pour comprendre les enjeux climatiques sous forme d'un atelier ludique et collaboratif, au cours duquel les participant



(e)s reconstituent les liens de cause à effet des changements climatiques et explorent ensuite les actions à entreprendre dans le cadre personnel et professionnel.

Retrouvez toutes les dates des futurs ateliers autour de chez vous sur le site fresqueduclimat.org

Pour continuer la sensibilisation sur les enjeux climatiques et les impacts de nos modes de vie, la fresque se décline en

une multitude de thèmes : fresque de la biodiversité, fresque du numérique, fresque de la mobilité, fresque de l'alimentation...

L'occasion pour tout un chacun de réfléchir ensemble sous forme ludique et pédagogique aux différents leviers qui s'offrent à nous pour agir à l'échelle individuelle ou collective.

Élections européennes et législatives

Vous avez été 60% à vous déplacer au bureau de vote pour élire nos représentants au parlement européen.

La surprise fut la dissolution de l'Assemblée à l'issue de cette élection.

Le bureau a dû être délocalisé dans la salle du conseil municipal afin de ne pas modifier les réservations de la salle des fêtes. En ce début de vacances, vous avez été très nombreux à donner des procurations (plus d'une centaine).



bureau de vote pour élire nos représentants au parlement



Le taux de participation a été très important aux deux tours avec une moyenne de 77%.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont tenu les permanences du bureau de vote et qui ont participé au dépouillement.

Des changements au sein du personnel municipal

Guillaume Wacquier (à droite), agent technique depuis plus de 20 ans a été recruté au département. Il était l'un des plus anciens agents de la commune. Il a beaucoup appris sur les plantations avec Paul Thaïci et est un véritable couteau suisse du bricolage.



Jacques Prévost a été recruté pour le remplacer.

Après cinq années à s'occuper du périscolaire, **Nathalie Raveschot** (à gauche) est devenue la figure de l'accueil de la mairie, en 2022, en traitant de nombreux domaines : les inscriptions cantine et garderie, les dossiers d'urbanisme, l'état civil, l'accueil, le téléphone ...

Fabienne Stachula a repris le flambeau et monte en compétences.



Échos (suite)

Ateliers à objectifs environnementaux organisés par Pévèle Carembault à Bourghelles

- Chaque année, une dizaine d'ateliers d'initiation au compostage sont organisés ; la commune en a accueilli un le **12 juin** dernier qui a affiché « complet » ! Un guide composteur explique les rudiments du compostage : matériel, nature des déchets, utilisation du compost... À la fin de la rencontre, les participants sont invités à signer une charte. Ils s'engagent alors à aménager leur jardin pour accueillir un bac composteur offert par Pévèle Carembault et suivre les conseils donnés par le guide.



Le but principal reste de réduire le volume de déchets verts à collecter mais aussi de ne pas retrouver ces déchets biodégradables dans les sacs d'ordures ménagères. Le second objectif est de sensibiliser la population à la préservation de l'environnement.

15 nouvelles dates sont déjà ouvertes à l'inscription, de septembre à décembre, dans l'une des 38 communes du territoire. Inscription sur : demarchespevelecarembault.fr

- Dans le cadre de la gestion de la ressource en eau et de l'adaptation aux changements climatiques, Pévèle Carembault a mis en place une aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie neuf (1000 litres mini). Une subvention de 50% du prix d'achat, plafonnée à 100€, accordée à condition d'assister à une **conférence sur l'eau** et la **biodiversité** dont l'une s'est déroulée à Bourghelles le **20 juin**.



- Un atelier qui avait pour thème la **fabrication de produits ménagers naturels**, le **26 juin**, n'a pas rencontré le même succès : la plupart des personnes inscrites ne se sont pas présentées !

Exposition d'arts plastiques

Des artistes amateurs, enfants et adultes ont exposé leurs œuvres les 13 et 14 juin !



Peinture, collages, pastels, techniques mixtes, ... sur différents supports étaient savamment installés dans 2 salles de Bourghelles par Natasha Dupont qui anime l'Atelier Poétique brindilles. Nouveau à la rentrée : un atelier pour ados.

Festival Arts de la scène

Les **15 et 16 juin**, Juliette Lemille, comédienne et metteuse en scène professionnelle, a présenté quatre pièces, résultat des préparations et répétitions de la compagnie Ex'pulse.

Le samedi soir, la pièce adulte « *L'âme hors* », créée par Juliette avec Marie-Pierre Lemahieu, a fait salle comble et séduit le public.



Le dimanche, c'était au tour des enfants et ados de jouer leurs 3 spectacles : les acteurs en herbe ont été parfaits et les familles sous le charme. Beaucoup d'humour et de poésie dans ces trois pièces créées par Juliette, avec des mises en scène originales.

Vide-greniers rue Albert 1^{er}

Les manifestations organisées par l'association les Charmilles ont rencontré un beau succès les **16 et 17 juin** !

Belle participation pour la sortie motos le samedi.

Le dimanche, le vide-greniers a attiré de nombreux chineurs malgré le temps plutôt gris. Les riverains/exposants étaient contents de cette première !



Remerciements aux bénévoles pour l'organisation !

18 juin : une cérémonie commune à Bachy et Bourghelles



La pluie n'a pas découragé les habitants qui se sont joints aux élus et aux représentants et membres d'associations avec, au premier plan, l'UNC de Bachy / Bourghelles (UNC B/B).

Après le dépôt de gerbes et la lecture du message officiel, les personnes présentes ont (ré)écouté la voix du Général De Gaulle.

A l'issue de la cérémonie chacun était invité à un moment de convivialité au cours duquel François Tellier, président du L'UNC B/B s'est exprimé pour annoncer les prochains RDV commémoratifs et présenter deux jeunes filles qui ont rejoint l'association en tant que Cadets : Clara BAYART de Wannehain et Inès DES-CAMPS de Bachy.



Il a ensuite remis à Michel Verhaeghe, le diplôme et l'insigne associé, pour ses trois années de porte-drapeau.

Fête de la musique

Un public nombreux, le **22 juin**, pour la fête de la musique organisée par l'Harmonie l'Avenir de Bourghelles!



Après la remise des diplômes aux élèves de l'école de musique de chaque classe d'instrument et une prestation de l'orchestre des élèves accompagnés de musiciens expérimentés, l'harmonie a donné un concert rythmé et enjoué.

La soirée s'est poursuivie à l'extérieur avec un concert rock/grunge du groupe EWERWOOD composés de 4 jeunes musiciens de Cappelle-en-Pévèle.



Bravo à tous les musiciens présents et merci aux professeurs bénévoles qui font vivre l'harmonie en entraînant de nouvelles recrues !

Fête de l'école

Belle réussite pour la fête de l'école en plein air et sous le soleil **samedi 24 juin** !

Cette année, elle avait pour thème "Les quatre éléments".

Durant le spectacle, des danses préparées par les enseignantes ou chorégraphiées par les élèves (classe de CE2/CM2), des chants rythmés à l'aide de percussions ou de ballons avec Adeline, intervenante musicale mandaté par Pévèle Carembault, sans oublier la danse des papas de l'Amicale laïque, et, nouveau cette année, celle de l'accueil périscolaire préparée par les animatrices.



Les élèves de CM2 ont ensuite reçu leur calculatrice* et un cadeau offerts respectivement par la municipalité et l'Amicale laïque. La journée s'est poursuivie par un repas champêtre et une kermesse organisés par l'Amicale.

Plusieurs personnes mises à l'honneur au cours de cette fête : M. Poncelet, président de l'Amicale laïque qui a annoncé qu'il « passait le flambeau » ainsi qu'une partie de son équipe ; Mme Montois, enseignante en CP, quitte l'école pour de nouveaux horizons, et Mme Davaine, classe de CE2/CM2 change d'affectation également après de nombreuses années passées à Bourghelles. Nous les remercions vivement pour leur investissement au service des enfants.

Un grand bravo aux élèves pour les prestations et remerciements aux organisateurs et bénévoles.

***Si votre enfant entre en classe de 6^{ème} mais qu'il ne fréquentait pas notre établissement scolaire, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie pour faire la demande d'une calculatrice avant le 22 septembre prochain.**



Fête du 14 juillet !

Le sport a été mis à l'honneur lors des festivités cette année !

La fête a débuté dans l'après-midi avec le discours de Franck Sarre, le maire, suivi d'une intervention de Jean-Marie Vander-sippe, président de l'Entente colombophile.

L'harmonie l'Avenir de Bourghelles a ensuite joué la Marseillaise simultanément au lâcher de pigeons, symbole de paix.



Tournois de foot et de pétanque sous l'œil expert des arbitres, Jean-Marc, Frédéric et Dominique, Jean-Luc et Régis.



Babyfoot géant, tir à la corde revisité, mais aussi un château gonflable et autre jeux de kermesse ont ravi petits et grands ! Bravo à tous les participants !



Un service bar et restauration était prévu.

La soirée fut également très animée, grâce à l'ambiance musicale de l'harmonie L'Avenir de Bourghelles, suivie de l'animation du DJ de N2S et du magnifique feu d'artifice son et lumière. Bravo à la commission "Fêtes et animations" pour son travail d'organisation !

Un grand merci aux bénévoles : élus, habitants, qui ont œuvré à la réussite de cette fête (avant, pendant et après la fête !), aux musiciens de l'harmonie, aux colombophiles qui n'ont pas hésité à prêter leurs champions (une centaine en tout !), aux artificiers qui ont passé leur journée et soirée sur le champ de tir !

Et merci à vous, Bourghellois, pour votre enthousiasme et votre bonne humeur tout au long des festivités !



ALSH organisé par Pévèle Carembault

Le centre de loisirs estival de Bourghelles s'est déroulé en juillet. Les enfants ont pu découvrir un tout nouveau camping : le Bourghelles Paradis. Les enfants, environ 180, inscrits sur une ou plusieurs semaines du mois, ont pu prendre part à de nombreuses activités sportives et manuelles, à des grands jeux mais également à de superbes sorties comme Walibi ou la plage. Un programme élaboré par Pierre Watteuw, directeur et son équipe.



C'était un mois riche en émotions autour de la valeur fondamentale du camping : le partage.

Les animateurs remercient les parents pour leur confiance et leur gentillesse et leur disent :
À l'année prochaine !

20 ans de bénévolat au service des habitants et de la commune !

Installés rue Albert 1^{er} à Bourghelles depuis l'année 2000, Guislaine et Jean-Marie se sont très vite intégrés à leur quartier voire au village, se liant d'amitié avec de nombreux habitants et participant activement à la vie de la commune.

En 2005, Guislaine, propose ses services et compétences à la médiathèque en tant que bénévole, puis, en 2008, elle en est la trésorière au sein de l'Amicale laïque. Elle en devient rapidement responsable, en 2009, de par son engagement et ses nombreuses actions :

- Achats des livres / revues / DVD,
- Préparation des nouveaux documents (enregistrement informatique sur le serveur, étiquetage...), gestion des dons, etc...
- Inventaire annuel informatisé
- 1 à 2 permanences hebdomadaires, toujours avec le sourire et le sens de l'accueil jusqu'à cet été. Elle a su très vite intégrer les préférences des usagers et cibler quelques achats, anticipant leurs demandes.
- Coordinatrice et référente de notre médiathèque auprès du premier réseau des 4 médiathèques BBCW (Bachy, Bourghelles, Camphin, Wanhain) et de toutes les actions des bénévoles, ainsi qu'en charge des relations avec la mairie et de la MDN (Médiathèque Départementale du Nord).

Toutes ces tâches représentent de nombreuses heures de travail « invisible » !

Les actions de Jean-Marie au sein de la commune sont également à souligner.

Ancien professeur d'informatique, il a rapidement proposé son aide en tant que personne ressource en informatique pour la municipalité, la médiathèque et l'école :

- Il a animé des séances de formation de 2004 à 2014 au cyber centre de Bourghelles, plusieurs séances hebdomadaires, ainsi que dans d'autres communes (Bachy, Wanhain, Mouchin).

Il est encore aujourd'hui, animateur du cyber centre de Mouchin.

- Jusqu'en 2014, il est aussi membre du BEF et de l'association à l'origine du Géant.

- De 2008 à 2014, élu au conseil municipal, en tant que conseiller délégué à la communication, il met en place le premier site web de la commune.

- En 2009, à l'origine du choix et de la mise en place d'un réseau informatique (plan informatique pour tous), il forme des enseignants à l'utilisation de la base mutualisée Kwartz.

- Cette année-là, il transfère les données de la médiathèque, du logiciel Régistar (payant) au logiciel gratuit (open source) PMB.

- En 2010, il met en place un réseau de 4 médiathèques (Bachy, Bourghelles, Camphin, Wanhain) avec ce logiciel commun et forme les bénévoles des 4 communes à son utilisation, ainsi que ceux de Péronne et Cobrieux.

- En 2018, il propose sa collaboration bénévole avec les salariés du service informatique de la CCPC pour la mise en place de PMB pour le nouveau réseau «Graines de Culture(S)» ... sans lendemain ! En 2019, il collabore avec les concepteurs de Nanook pour la récupération des données de PMB pour le logiciel commun Nanook (payant) choisi par la



À la médiathèque du Nord, en ce début d'année, pour une sélection et un emprunt de 200 livres afin d'enrichir les collections à Bourghelles.



CCPC, ainsi qu'en 2021, lors de l'extension du réseau avec 33 communes de Pévèle Carrebaault.

Comme vous pouvez le constater, Guislaine et Jean-Marie sont tous deux très attachés à la vie associative et n'hésitent pas à s'engager, depuis toujours.

À ce titre, en 2018, Jean-Marie s'est vu remettre la Médaille d'argent de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif pour ses différentes actions dans la commune et au sein de plusieurs autres associations nationales.



En 2022, lors d'un repas convivial dans leur jardin avec le Maire, les bénévoles et plusieurs conjoints.

Fin 2023, ils ont annoncé leur souhait de déménager, à notre grand regret, partagé par de nombreux Bourghellois. C'est pourquoi, lorsqu'en 2024, la médiathèque est devenue association à part entière, Guislaine et Jean-Marie n'ont pas souhaité faire partie du bureau. Ils sont cependant restés actifs au sein de l'équipe, poursuivant leurs tâches et formant les bénévoles.

Nous les remercions vivement pour l'énergie fournie et le temps passé au service de la population et de la commune, malgré des problèmes de santé qui ne les ont pas épargnés. Nous leur souhaitons une belle nouvelle vie et ne doutons pas qu'ils auront encore la volonté de s'engager et de faire profiter leur commune hôte de leurs compétences et convivialité !

Synthèse du procès verbal du conseil municipal du 10 avril 2024

1. Approbation du présent compte-rendu du mercredi 20 mars 2024

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 20 mars 2024.

2. Vote du Compte Administratif et Compte de Gestion 2023

Le compte administratif fait ressortir un excédent de fonctionnement de 327 547,15€ et un excédent d'investissement de 181 974,04€.

Vote : Le conseil municipal déclare à l'unanimité approuver le compte administratif de l'exercice 2023.

M. le Maire ne prend pas part au vote par rapport au compte administratif.

Le conseil municipal déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé par le Percepteur pour l'exercice 2023 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

3. Affectation du résultat de l'année précédente

Vote : Le conseil municipal, à l'unanimité, CONSTATE que le résultat à la clôture de l'exercice 2023 présente un excédent d'investissement de 181 974,04 € et un excédent de fonctionnement de 327 547,15 €, soit un excédent total de 509 521,19 €,

Et DÉCIDE le report de l'excédent d'investissement au compte 001 (recettes d'investissement) soit 181 974,04€

Le report de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 (excédent de fonctionnement) soit 327 547,15 €.

4. Vote des taux 2024

Vote : Le conseil municipal décide par 16 voix, 1 abstention (Lionel TRÉHAUT) et 1 contre (Hervé ZEIGHÉM) d'appliquer pour l'année 2024 les taux suivants, identiques à 2023 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,31%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47%

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,35%

5. Vote des subventions 2024

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à valider le montant des subventions proposées pour un montant total de 8870,00 € au compte 65748.

6. Vote du Budget Primitif 2024

M. le Maire propose de voter le budget primitif sur les bases des éléments présentés qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 1 057 508,19 €

Section d'investissement : 1 541 553,35 €

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité adopte dans son ensemble le Budget Primitif 2024.

7. Demande de subvention dans le cadre des amendes de police

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à instruire la demande de subventions dans le cadre des amendes de police pour la réfection des trottoirs de la RD93 (rue BARTHOU).

8. Annulation location salle des fêtes

Vote : Le conseil municipal par 16 voix pour, 1 abstention (Lionel TREHAUT) et 1 contre (Valérie DUBOIS) pour autoriser le remboursement d'un acompte versé de 215 € suite à une annulation de salle.

9. Adhésion groupement de commande (insertion)

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à intégrer et à signer la convention :

« Services d'insertion et de qualification professionnelles – entretien d'espaces publics et naturels »

10. Arrêté sur le bruit

Consultable dans son intégralité en mairie

Concernant les particuliers, autorisation dans la limite du raisonnable :

du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 20h00

les samedis, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h

les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00

Vote : Le conseil municipal à l'unanimité décide d'adopter l'arrêté sur le bruit présenté le 10 avril 2024.

Prochainement

Cérémonie du 80^{ème} anniversaire de la Libération

À Bachy, le 29 septembre : organisée par l'UNC Bachy/ Bourghelles avec le soutien des 2 municipalités.

Après la cérémonie à 10h30, venez découvrir une exposition de photos, vidéos, maquettes sur la Libération de Bachy, toute la journée.



Pour l'édition 2024 qui se tiendra le 6 octobre, les maîtres et leurs chiens pourront profiter de l'ouverture de la saison du canicross, pour découvrir les sous-bois de la Pèvèle, avec une arrivée au centre du village. Ensuite, les marcheurs et coureurs de tout âge pourront profiter d'un échauffement dynamique avant de démarrer leurs parcours de 5,3 km ou 10,4 km. **Les collégiens sont les bienvenus avec, pour la première fois une course dédiée de 3 km.** À 11h15, tous les bénévoles se retrouveront au centre du village avec tous les participants de la matinée pour acclamer les courses des enfants.

Grâce à la participation de l'association *Améliore la vie*, les participants pourront profiter de ravitaillements et de petites consommations, ce qui permettra de récolter des fonds pour l'association, créée en 2018 lorsque notre amie du village, Amélie, a été emportée par un sarcome, une tumeur cancéreuse. Les bénéfices de la journée seront reversés à l'association *Améliore la vie* en collaboration avec l'hôpital Oscar-Lambret pour la recherche contre le sarcome.

Bourghelles, un village où il fait bon vivre et où les citoyens donnent de leur temps pour partager, aider et penser aux autres. **Un objectif cette année : atteindre les 800 participants ! Venez nombreux !**

2^{ème} passage du jury des quartiers fleuris

C'est pour bientôt ! Ne vous étonnez pas si des personnes au chapeau fleuri s'attardent devant chez vous... Plus d'infos sur bourghelles.com

Un Dimanche de fête

Le 13 octobre 2024, repas gourmet, animé par des chansons et de la danse, chacun et chacune peut préparer sa chanson, le micro lui sera donné. Une invitation pour nos aînés sera envoyée courant septembre, il vous suffira de confirmer votre présence.



Cet événement est organisé par *Bourghelles en fête* avec le soutien de la municipalité.

Caisses à savon : infos pratiques

Ça y est ! Le conseil des jeunes, la municipalité et l'association *Bourghelles en fête* ont le plaisir de vous faire savoir que le règlement technique de la fabrication des caisses est en ligne sur le site de la commune !

Vous pouvez commencer à cogiter pour la construction de votre bolide et réfléchir sur le thème que vous allez donner à votre équipe. Libre cours à votre imagination ... tout en respectant les consignes de sécurité et de construction !



Course prévue le 1^{er} juin 2025, date d'inscription et informations complémentaires à suivre sur le site de la commune et sur les réseaux.

Tenez-vous prêts !

Les Courses nature

Les « Courses Nature de Bourghelles » sont un événement unique dans la Pèvèle. Pour sa première édition en 2023, près de 500 coureurs et marcheurs, dont une centaine d'enfants, y ont participé.

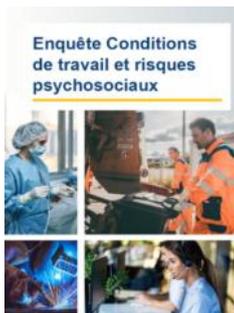


Grâce au soutien du club de danse Bachy Bourghelles Wannehain (BBW) et de la municipalité, il a été possible de créer un véritable événement intergénérationnel.

Vie pratique

Enquête statistique sur les conditions de travail et les risques psychosociaux

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de juillet 2024 à mars 2025 une enquête sur le thème des conditions de travail et risques psychosociaux, conçue par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du Ministère du



Travail, de la Santé et des Solidarités. Cette enquête est essentielle pour obtenir une description précise du travail, de ses conditions et des risques professionnels sous divers angles tels que les horaires, le télétravail, les discriminations et le harcèlement, la pénibilité, et la santé au travail. Elle est reconnue d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Dans notre commune, des ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Nouveaux habitants

Nous vous invitons à vous présenter en mairie afin de recevoir les informations et documents utiles.



Si vous n'avez pas reçu d'invitation pour la cérémonie d'accueil le 1^{er} mai 2024, et que vous avez emménagé avant cette date, signalez-le également au secrétariat.

Vie pratique

CRÉEZ DES PASSAGES DANS VOS CLÔTURES POUR AIDER LES HÉRISSONS !



« Le hérisson voit son environnement modifié et réduit par l'urbanisation. Y vivre et s'y déplacer devient, pour ce petit animal, un vrai parcours du combattant. Néanmoins, nous pouvons l'aider en facilitant ses déplacements entre nos jardins.

Voici quelques conseils :

Pourquoi les hérissons ont-ils besoin d'un passage à travers les clôtures ?

Les hérissons parcourent environ 1 kilomètre chaque nuit à travers nos parcs et jardins dans le but de trouver de la nourriture et un partenaire de reproduction. Ainsi, si votre jardin est totalement clos, cela entrave leur libre circulation et les empêche de mener à bien leur vie.

Les études menées par nos collègues anglais ont montré que l'une des principales raisons pour lesquelles les hérissons sont en déclin en Grande-Bretagne est l'imperméabilité des clôtures et des murs qui entourent les parcs et jardins. Ces obstacles sont devenus au fil du temps infranchissables par les hérissons, ce qui réduit d'autant la superficie de leurs territoires.

Nous pouvons leur rendre la vie un peu plus facile en faisant des trous dans ou sous nos clôtures et murs de jardin pour qu'ils puissent les franchir plus facilement.

Dimension du passage : au moins 13 X 13 cm

Une fois que les hérissons auront trouvé le passage ils l'utiliseront quotidiennement. Enfin, sachez que l'option idéale est de créer de multiples passages au sein de vos clôtures et de doubler ces dernières avec des haies. Cela fournira un abri, de la nourriture et une voie de circulation pour les hérissons mais aussi pour d'autres animaux sauvages tels que les oiseaux et les abeilles ! » (la LPO : Ligue de protection des oiseaux)

D'autres dangers menacent ce petit animal indispensable à l'écosystème. Pour plus d'informations, consultez le site de la LPO, rubrique Actus & Conseils.

Le Hérisson d'Europe est un mammifère intégralement protégé en France au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement.

Enfin, sachez que la première cause de la dégradation de la biodiversité est la destruction et l'artificialisation des milieux naturels. (Biodiversité.gouv.fr)

PRÉSERVONS ou RESTAURONS LA TRAME VERTE POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ !



Aide à l'achat d'un broyeur

75 % ! C'est le pourcentage de l'enveloppe du dispositif « aide à l'achat d'un broyeur à déchets verts » déjà consommé.

Depuis le 15 mars, Pévèle Carembault a lancé ce dispositif pour inciter les habitants à revaloriser leurs



déchets verts et réduire les tonnages de déchets collectés.

Il est encore temps de solliciter l'aide financière. Plus de détails sur :

demarches.pevelecarembault.fr dans la rubrique « Déchets ».

Agenda

À partir du 23 sept.

Ouverture de la location des salles aux Bourghellois (priorité une semaine)

29 sept.

Cérémonie du 80^{ème} anniversaire de la Libération, à Bachy

6 oct.

Courses Nature Bourghelles (marches, courses, cani-cross)

12 oct.

Octobre ROSE avec Les Charmilles

13 oct.

« Un Dimanche de Fête à Bourghelles » (repas des seniors)

14 oct.

Atelier « Bien vieillir »

31 oct.

Halloween de l'Amicale Laïque

En nov.

Journées de l'environnement

11 nov.

- Commémoration de l'Armistice de 1918

- Troc de plantes avec le PVEL Club

17 nov.

Fête de Sainte Cécile de la Chorale Saint Pierre

22 nov.

Spectacle pour les enfants avec le BEF

30 nov.

Téléthon avec Les Charmilles

1^{er} déc.

Fête de Sainte Cécile de l'Harmonie

Carnet

Naissances

Jeanne FILIOT née le 19/05/2024

chez Mme Chloé ANCELET et M. Alexandre FILIOT

Pio RAES DUGARDIN né le 11/07/2024

chez Mme Anaïs DUGARDIN et M. Edouard RAES

Célian MOREL né le 02/08/2024

chez Mme Adeline DELPORTE et M. Sébastien MOREL

Emma et Raphaël VANDERBECQ nés le 12/08/2024

chez Mme Lucie LEFEBVRE et M. Valentin VANDERBECQ

Mariage

Marion DARD et David ESCALBERT

le 29/06/2024

Décès

Berthe GRULOIS - HERBAUT

Décédée le 12/05/2024 à 89 ans

Thérèse DELMARQUETTE - DELBASSEE

Décédée le 18/07/2024 à 96 ans